



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 octobre 2007
Français
Original : arabe

**Assemblée générale
Soixante-deuxième session
Point 17 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année**

**Lettres identiques datées du 11 octobre 2007,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif des violations israéliennes perpétrées du 1^{er} au 7 octobre 2007 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre du point 17 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**



**Annexe aux lettres identiques datées du 11 octobre 2007
adressées au Secrétaire général et au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**État récapitulatif des violations, agressions et activités israéliennes
entre le 1^{er} et le 7 octobre 2007**

- Le 1^{er} octobre 2007, entre 19 h 45 et 21 h 50, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Yaroun, puis volé en décrivant des cercles au-dessus de Chekka et du sud avant de repartir en survolant Al-Naqoura.
 - Le même jour, entre 22 h 30 et 23 h 55, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr, puis volé en décrivant des cercles au-dessus de Beyrouth et de Tyr avant de repartir en survolant Al-Naqoura.
- Le 2 octobre 2007, entre 12 h 30 et 13 h 55, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Yaroun, pris ensuite la direction du nord jusqu'à Chekka, avant de repartir en survolant Al-Naqoura.
 - Le même jour, entre 13 h 5 et 13 h 18, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace libanais au-dessus de Al-Naqoura, pris ensuite la direction du nord jusqu'à Beyrouth, puis sont retournés vers le sud avant de repartir en survolant Rmaich.
 - Le même jour, entre 13 h 39 et 13 h 50, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Beyrouth, puis se sont dirigés vers le sud avant de repartir en survolant Alma-ach-Chaab.
 - Le même jour, entre 13 h 55 et 15 h 10, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Aitaroun, pris ensuite la direction du nord jusqu'à Beyrouth, puis sont retournés vers le sud avant de repartir en survolant Rmaich.
 - Le même jour, entre 17 h 24 et 19 heures, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au large de Tyr, volé en décrivant des cercles au-dessus de la mer face à la zone côtière située entre Saida et Tyr, puis est reparti en survolant la mer face à Al-Naqoura.
- Le 3 octobre 2007, entre 11 h 35 et 13 h 10, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Deir Mimas, pris ensuite la direction du nord jusqu'à Chekka, volé en décrivant des cercles au-dessus de cette localité et de régions du sud, de la Bekaaet de Beyrouth, avant de repartir en survolant Alma-ach-Chaab.
- Le 4 octobre 2007, à 23 h 44, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, au large de Al-Naqoura, s'est ensuite dirigé vers Beyrouth qu'il a survolée en décrivant des cercles, avant de repartir le jour suivant à 1 heure, en volant au-dessus de la mer face à Al-Naqoura.
- Le 5 octobre 2007, entre 10 h 35 et 11 h 45, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kafr Kila, puis volé en décrivant des

cercles au-dessus du nord et du sud, avant de repartir en survolant Alma-ach-Chaab.

- Le 6 octobre 2007, entre 22 h 25 et 23 h 45, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Al-Naqoura, mis ensuite le cap vers le nord jusqu'à Beyrouth, volé en décrivant des cercles au-dessus de cette ville et du sud, avant de repartir en survolant Alma-ach-Chaab.
 - Le même jour à 22 h 56, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais, en survolant la mer au large de Al-Bayada, mis ensuite le cap sur le nord-est, décrit des cercles au-dessus de Beyrouth et du sud, puis est reparti le jour suivant à 0 h 30, en volant au-dessus de la mer face à Al-Naqoura.
- Le 7 octobre 2007, entre 9 h 50 et 12 h 10, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kafr Kila, volé en décrivant des cercles au-dessus du sud, puis est reparti en survolant Alma-al-Chaab.
 - Le même jour, entre 11 h 5 et 12 h 25, deux chasseurs israéliens ont violé l'espace aérien libanais au-dessus de Kafr Kila, volé en décrivant des cercles au-dessus de Chekka, de Al-Arz, de Beyrouth et du sud, puis sont repartis en survolant Rmaich.

Violations de l'espace maritime

Le 4 octobre 2007, à 23 h 45, l'ennemi israélien a tiré des fusées éclairantes dans le sillage d'un bateau de pêche libanais, à 900 mètres de la ligne de bouées située à l'intérieur des eaux territoriales libanaises et à 300 mètres des côtes.

Agressions terrestres

Le 6 octobre 2007, à 21 h 14, des unités de l'armée israélienne stationnées dans la caserne de Zaarit ont braqué des projecteurs sur la zone du triangle Marouhin-Jabal Balat-Ramieh.
